



JANVIER 2024

AU SUIVANT !

Il est parti, le Directeur Général, et personne ne le regrettera. L'homme du NRP, ce vaste plan de destruction du réseau comptable de la DGFIP, imaginé lorsqu'il faisait partie du cabinet du ministre du budget G. Darmanin et qu'il aura appliqué avec opiniâtreté une fois nommé à la tête de la DGFIP. 1 100 trésoreries municipales et plus de la moitié des trésoreries hospitalières rayées de la carte. Une attaque sans précédent contre un grand service public, une casse des structures doublée d'une attaque contre les métiers, qui s'ajoute aux milliers d'emplois supprimés dans nos services au cours des dernières années.

Dans son message de départ, l'ex-DG aura bien pris soin de lister les étapes de sa Grande Oeuvre, sans jamais concéder le moindre échec, y compris la pantalonnade GMBI en 2023. Si ! Tout de même, il concède un "échec" : ne pas avoir réussi à nous convaincre tous du bien-fondé de la mise à sac de notre administration. On est déçus pour lui.

C'est ça qui est lassant avec ces gens : à les entendre, tout ce qu'ils font est bien fait, et eux seuls détiennent la vérité. Pourtant, la situation ne cesse d'empirer...cherchez l'erreur !

Il a même le culot de remercier les agents de la DGFIP pour avoir oeuvré à la casse de leur propre outil de travail. Ainsi, depuis 4 ans et demi et jusqu'au bout, par ce type de vaniteuses provocations, il aura passé son temps à nous prendre pour des idiots.

NEGOCIATIONS SUR LE REGIME INDEMNITAIRE

Tandis que l'ex-DG est parti s'aménager un nouveau bureau à Bercy, le calage des négociations sur notre régime indemnitaire s'avère assez périlleux. Les organisations syndicales nationales, dont FO DGFIP, s'activent sur le sujet mais l'absence d'un Directeur Général de plein exercice ne permet pas d'avancer très loin.

Ces négociations doivent se dérouler alors que le plus haut niveau de l'Etat a relancé publiquement la mise en oeuvre prochaine de la rémunération au mérite des fonctionnaires, vieille lune des

gouvernements d'obédience plus ou moins libérale, arme de fracturation du statut de la Fonction Publique et des collectifs de travail, par l'individualisation de la rémunération qu'elle implique.

PONT NATUREL DU 10 MAI

Parmi les petits "cadeaux" que nous a offert l'ex-DG, figure le refus d'octroyer aux services le bénéfice du pont "naturel" du 10 mai 2024. FO DGFIP est monté en pointe sur le sujet au niveau national et cette question a donné lieu à des échanges particulièrement vifs avec la Direction Générale. L'ex-DG est parti sans véritablement trancher la question et après avoir laissé entendre que sa position initiale pourrait s'assouplir. Pour autant, si quelques départements ont accordé le pont naturel, dans la majorité des cas, les Directions locales (dont la Vienne) ont appliqué la pseudo-consigne le petit doigt sur la couture du pantalon et ont opté pour une position de refus, avec des arguments qui confinent parfois à de la pure mauvaise foi.

Si aucun mot d'ordre de grève n'a été diffusé jusqu'à présent pour le 10 mai, la nomination d'un nouveau Directeur Général constituera une bonne occasion de remettre l'ouvrage sur le métier, en espérant que ce futur nouveau DG sera plus raisonnable et moins borné que son prédécesseur.

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL du 26 janvier

Alors que la campagne de mutations s'est achevée et que démarre celle des entretiens d'évaluation, le CSAL s'est réuni vendredi dernier pour débattre de la répartition des emplois dans les structures des Finances de la Vienne. Vous trouverez ci-dessous un lien vers le compte-rendu de ce CSAL mis en ligne sur le site de notre section, ainsi qu'un lien vers la déclaration liminaire que nous avons lue en ouverture de ce Comité.

ARITHMETIQUE A LA MODE DGFIP : DANS LA VIENNE, LES EMPLOIS AUGMENTENT DE -1

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FO DGFIP 86

FO DGFIP 86 RENCONTRE LA DIRECTRICE

Dans le cadre des désormais fameuses rencontres "bilatérales" entre chaque syndicat et la Direction, une délégation de FO DGFIP 86 a répondu à l'invitation de la Directrice le mardi 16 janvier. Cliquez donc sur le lien ci-dessous pour en parcourir le compte-rendu ou rendez vous sur notre site.

BILATERALE DE NOUVELLE ANNEE

OBSERVATOIRE INTERNE

Si ce n'est pas déjà fait, n'oubliez pas de prendre un peu de temps pour répondre au questionnaire de l'Observatoire Interne, via le mèl que vous avez reçu. Plus vous serez nombreux à répondre, plus les résultats seront pertinents et nous permettront de demander des actions à l'administration pour améliorer les points qui le nécessitent. Alors, à vos claviers !

Merci d'avoir parcouru ce bulletin jusqu'à son terme. Bon courage à toutes et à tous.